

Matinée Loi Travail Salle des conférences Misha 17 octobre 2016



8H30 – 9H La nouvelle architecture des normes – la place et le rôle de l'accord collectif – les effets sur le contrat de travail (les accords offensifs pour l'emploi), Mélanie Schmitt, enseignant chercheur, Equipe de droit social, UMR DRES

9H- 9H20 **Nouvelles modalités de validation des accords collectifs**, Nicolas Moizard, enseignant chercheur, Equipe de droit social, UMR DRES

9H20 -9H45 **Illustration avec l'aménagement de la durée du travail** , Emmanuel Andreo, avocat conseil , Cabinet Barthélémy

9H45-1Oh05 Le droit à la déconnexion- le compte personne d'activité , Jacqueline Bouton , enseignant chercheur, Equipe de droit social, UMR DRES

Débats

10H30 Pause

11h- 11H20 Nouvelles règles en matière de licenciement économique, Fleur Laronze, enseignant chercheur, Equipe de droit social, UMR DRES

11H20- 11H40 La neutralité en entreprise, Nicolas Moizard, enseignant chercheur, Equipe de droit social, UMR DRES

11h40- 12H10 Formes de travail atypiques et responsabilités : responsabilité sociale des plateformes collaboratives – portage salarial -détachement - Fabienne Muller, enseignant chercheur, Equipe de droit social, UMR DRES

12H10-12H30: **Santé au travail**, Francis Meyer, enseignant chercheur, Equipe de droit social, UMR DRES

Nombre de places limité : Inscription obligatoire auprès de Tiphaine Garat , tiphaine.garat@unistra.fr, tel 0368858325

Maison des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA), Allée du Général Rouvillois, 67083 Strasbourg

